

Zeitschrift: Schutz und Wehr : Zeitschrift der Gesamtverteidigung = revue pour les problèmes relatifs à la défense intégrale = rivista della difesa integrale

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 34 (1968)

Heft: 9-10

Artikel: La protection civile n'est pas une préparation à la guerre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-364385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

knapp vermerkt, wird aber zweifellos in den kommenden Jahren die Truppenkommandanten vermehrt beschäftigen. Manche der zusätzlich nötigen Hilfsverfahren lassen sich mit der Truppe gar nicht oder nur beschränkt üben; sie werden um so mehr Gegenstand der geistigen Vorbereitung der Kader sein müssen und als Thema von taktischen Übungen zu wählen sein. Jedenfalls wäre es verhängnisvoll, sich vornehmlich mit dem Blick auf das Ver-

gangene und Vertraute auf den Krieg von morgen vorzubereiten; das als «klassisch» bekannte Einsatzverfahren ist heute nur mehr eines neben andern, wenn auch technisch und taktisch das anspruchsvollste. Die Einsatzplanung der Truppe ist schwieriger geworden; sie hat sich vermehrt vom Schema zu lösen. Die Führung der Truppe wird differenzierter. Ihre Bedeutung aber tritt eindeutig noch stärker als bisher zum Vorschein.

La protection civile n'est pas une préparation à la guerre

Certaines personnes tentent de justifier leur attitude négative à l'égard de la protection civile en alléguant que celle-ci fait partie des préparatifs de guerre. Cette opinion est soutenue également par des objecteurs de conscience qui refusent même de servir dans la protection civile. A ce propos, il convient de rappeler que dans la propagande dirigée contre l'occident par les états communistes de l'est, ceux-ci considèrent que les préparatifs de protection civile entrepris dans le monde libre sont en fait des préparatifs de guerre, tandis qu'ils considèrent que les importantes mesures imposées par l'Etat dans les pays communistes en vue

d'assurer la protection de la population civile représentent un devoir civique pour chaque citoyen. Tant chez nous qu'à l'étranger, ces milieux agissent comme s'ils possédaient le monopole de l'amour de la paix et de l'humanité. Ils oublient que nous aussi, Suisses, ne sommes pas des fauteurs de guerre, que nous aimons également la paix et contribuons, dans divers domaines, à son maintien. Il est absurde de taxer de préparatifs de guerre les efforts fournis par le peuple et les autorités en faveur de la protection civile et de tenter sans cesse de saboter cette importante tâche de la défense nationale.



Stamm für Ls-Offiziere

Im Stadrestaurant
jeden letzten Montag des Monats ab 20 Uhr
ein gemütlicher Stamm am runden Tisch!

Mit höflicher Empfehlung: H. Strässle (Kdt Ls Kp V/19)

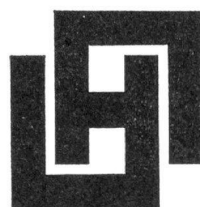
Tragbare Schweiß- und Schneidegeräte für Luftschutz, Betriebsschutz, Zivilschutz usw., auch vorteilhaft für Leitungsunterhalt und Reparaturservice



CONTINENTAL

Schweißapparate AG

8600 DÜBENDORF Tel. 051/85 67 77



Hans Hodel AG

3018 Bern und 3186 Düringen
Büro Bern: Bümplizstrasse 69
Telefon 031 66 18 30

Luftschutzbauteile

Schutzraumbelüftungen

Ventilationen
Klimaanlagen
Notstromgruppen für

Gross-Schutzräume:

**Kommandoposten
Sanitätshilfsstellen
Sammelschutzräume**

Les mesures de protection civile visent à nous assurer dans tous les domaines, et à tous les échelons protection et secours au cas où nous serions, à titre individuel ou collectif victimes d'accident, de catastrophe ou d'épidémie. Lorsque nous sommes bien préparés et en mesure de maîtriser de telles situations, alors nous serons également prêts à faire face à la pire des catastrophes: la guerre. Considérée sous cet angle, la protection des civils devient une tâche humanitaire d'actualité et qui rend à son prochain. Il y va de la protection de nos familles, de nos foyers et de nos lieux de travail, comme aussi de la sauvegarde des biens vitaux nécessaires à la continuation de la vie commune.

On répète toujours que durant les deux dernières guerres mondiales, la Suisse a pu demeurer à l'écart des conflits, grâce, à l'état de préparation de son armée. Engagée dans un combat, elle n'aurait certes pas pu résister longtemps aux attaques d'une grande puissance; toutefois, son potentiel et son degré de préparation étaient suffisants pour dissuader d'éventuels adversaires de mettre en œuvre l'important contingent de soldats et de moyens qui auraient été nécessaires pour éliminer l'armée suisse. C'est ainsi que cette dernière a rempli de son mieux sa tâche qui consistait à éviter l'extension de la guerre sur sol suisse. Aujourd'hui, l'armée ne peut plus assumer cette tâche à elle seule. Dans le cadre de la défense nationale totale, la protection civile a une fonction importante à remplir pour le maintien de la paix. En effet, un dispositif de protection civile bien organisé à l'échelle nationale, peut contribuer à ce que le pays demeure en paix. Une nation qui ne dispose pas d'une protection civile ou d'une organisation suffisante pourrait être contrainte à capituler ou à être entraînée dans une guerre devant la seule menace d'une attaque nucléaire ou à la suite d'un emploi minime d'armes atomiques.

Pour nous, Suisses, les mesures de protection civile ne constituent pas des préparatifs de guerre, mais des moyens préventifs d'importance vitale propres à contribuer au maintien de la paix.

Efficacité de la pompe à seau

Dans le courant de l'été dernier, une famille de Bärau, dans l'Emmental, a été tirée de son sommeil au petit matin par un début d'incendie provoqué par un court-circuit. Le feu qui avait éclaté dans une chambre menaçait de détruire toute la maison construite en bois.

Dans une lettre qu'elle a adressée à l'Office fédéral de la protection civile et qui était accompagnée de photographies prises par les policiers du village, Mme Schütz-Rischard écrit notamment:

«Notre maison a été sauvée grâce, et uniquement, à l'intervention courageuse de ma fille et de mon fils. Ayant suivi un cours de protection civile et fait l'acquisition d'une pompe à seau, notre fille, en effet, a réalisé une performance incroyable qui a étonné même les experts. Grâce à ce moyen d'extinction, que je recommande à chacun, nous pouvons continuer à vivre dans notre foyer. Les documents confirment ce qui je dis et se trouvent dans les dossiers de l'assurance-incendie.»

C'est là le simple compte rendu d'une action de grande portée, comme le confirme la lettre de remerciements de la Société d'assurance-incendie. Une fois de plus, la preuve a été donnée que les pompes à seau très souvent minimisées, peuvent, si elles sont employées judicieusement, avoir une efficacité étonnante et permettre d'éteindre des incendies de tout genre. Grâce à l'instruction en matière de protection civile dont avait bénéficié cette jeune fille, le foyer d'une famille entière a été sauvé.

La protection civile est en premier lieu une auto-protection pouvant se révéler extrêmement utile dans la vie quotidienne et qui permet de s'aider soi-même ou d'aider son prochain. Elle est aussi une protection pratique en cas de catastrophe: une fois de plus l'incendie de Bärau en a fourni la preuve.

Ziviler Bevölkerungsschutz ist im Ostblock Pflicht

Der Zivile Bevölkerungsschutz — im Sowjetblock identisch mit Zivilverteidigung (GO) — ist in fast allen Ländern des Ostblocks den Ministerien für Verteidigung unterstellt und für Männer und Frauen Pflicht. So haben z. B. Polen, Ungarn und die CSSR das System und die Organisation ihres Zivilen Bevölkerungsschutzes dem sowjetischen angeglichen. So wie in der Zivilen Verteidigungsorganisation (GO) allgemein müssen sich in der Sowjetunion die Männer vom 16. bis zum 60. und die Frauen vom 16. bis zum 55. Lebensjahr der Ausbildung im Zivilen Bevölkerungsschutz als Pflichtübung unterziehen. Schwerpunkt ist der Luftschutz.

Nach Angaben der sowjetischen Presse ist es Aufgabe des Bevölkerungsschutzes im Rahmen der Zivilverteidigung

- den Bau von Schutzräumen zu planen und zu verwirklichen;
- Schutzmassnahmen in den Betrieben zu organisieren;
- die Versorgung der Bevölkerung für den Ernstfall mit allem Notwendigen zu gewährleisten, z. B. mit Nahrungsmitteln, Wasser und Schutzgeräten und -ausrüstung;
- die Bevölkerung mit allen Massnahmen vertraut zu machen und sie im Luftschutz auszubilden; dazu gehört vor allem auch die Ausbildung im Schutz gegen Atomwaffen, biologische und chemische Kampfmittel;
- eine möglicherweise notwendige Evakuierung vor auszuplanen;
- Warnsysteme aufzubauen und die rechtzeitige Warnung der Zivilbevölkerung zu organisieren.